



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2022

n°2022/004

Le lundi vingt-sept juin deux-mille-vingt-deux à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Jean-Claude WEISS, Président.

ETAIENT PRESENTS :

➤ Membres titulaires

Mesdames Annic DESSAUX, Claude LEUMAIRE, Anne-Emilie RAVACHE, Joëlle DOUBET, Françoise UNDERWOOD, et Messieurs Christophe BOUILLON (à partir de 14h50), Jean CHOMANT, Patrick CALLAIS, Bastien CORITON (à partir de 14h50), Eric HERBET, Jean-François MAYER, Martial OBIN, Pierre PELTIER, François ROGER, Jean-Claude WEISS

➤ Membres suppléants

Julie LESAGE
Christine LEDUN

AVAIENT DONNE POUVOIR :

- Madame Claudine BRIFFARD (pouvoir à Monsieur Patrick CALLAIS)
- Madame Blandine LEFEBVRE (pouvoir à Monsieur Pierre PELTIER)
- Madame Marie-Françoise LOISON (pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS)
- Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK (pouvoir à Monsieur Eric HERBET)
- Madame Martine VIALA (pouvoir à Monsieur François ROGER)
- Monsieur Nicolas BERTRAND (pouvoir à Madame Annic DESSAUX)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Madame Anne-Emilie RAVACHE)

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Christophe BOUILLON, jusqu'à 14h50
- Monsieur Bastien CORITON, jusqu'à 14h50

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CHOMANT

Monsieur Bruno ANNE, Receveur du Centre de Gestion, était absent.



Antoine AMELINE, Directeur du Centre, et Isabelle PAILLOUX, Assistante de Direction/Référente RH interne, assistaient également à la réunion.

*
**

Après avoir souhaité la bienvenue à ses collègues et constaté que le quorum était atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Jean CHOMANT est désigné Secrétaire de séance.

Le Président invite ensuite les administrateurs à procéder à l'examen de l'ordre du jour.

*
**

I. COMPTE RENDU DE SEANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MAI 2022 – COMPTE RENDU - APPROBATION

Le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 10 mai 2022 n'appelant aucune observation de la part des administrateurs, Monsieur WEISS propose de le mettre aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

II. COMPTE RENDU DELEGATIONS

DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT – COMPTE-RENDU

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, prend acte des contrats signés par Monsieur WEISS, du 1^{er} au 31 mai 2022, dans le cadre de la délégation qu'il a reçue du Conseil d'Administration par délibération du 04 Novembre 2020.

III. COOPERATION DES CENTRES DE GESTION

COOPERATION DES CENTRES DE GESTION – CONSEIL EN ORGANISATION – POINT D'ETAPE – RECRUTEMENT D'UN SECOND AUDITEUR – MISE A DISPOSITION DU CDG 14 – AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LES CDG 14,50 et 76 – INFORMATION ET AUTORISATION

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Prend acte du succès de la mission de Conseil en organisation et de la problématique qui en découle en termes de délais d'intervention et de plan de charge pour la consultante,
- Se prononce favorablement sur le principe d'un renforcement des moyens humains de la mission par la création d'un second poste de consultant/auditeur sur la durée de l'expérimentation comprise entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 décembre 2023
- Autorise la signature d'une convention permettant la mise à disposition d'un agent du CDG 76 au CDG 14 dans les conditions indiquées dans le rapport préparatoire et en séance,



- Agrée les termes de l'avenant n°1 à la convention du 18 octobre 2021 joint au rapport préparatoire et autorise le Président à signer celui-ci.

**COOPERATION DES CENTRES DE GESTION – CRET 2022 – ORGANISATION ET FINANCEMENT-
CONVENTION – EXTENSION DE L'OBJET DU BUDGET ANNEXE REGIONAL FMPE -
AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Autorise l'organisation de la CRET 2022 telle que décrite dans le rapport préparatoire,
- Autorise le financement de cette conférence pour un montant prévisionnel de 75 000 € pour 500 inscrits prévisibles,
- Autorise la signature d'une convention entre les cinq Centres de Gestion Normands prévoyant l'organisation et le financement de la CRET,
- Autorise l'évolution de l'objet du budget annexe régional « FMPE » afin que les dépenses inhérentes à la CRET puissent y être inscrites et imputées. Le budget régional « FMPE » serait ainsi renommé : budget annexe « FMPE et CRET »,
- Autorise sur les crédits inscrits au budget annexe régional « FMPE » 2022 le remboursement des dépenses payées par chaque CDG pour l'organisation de la CRET,
- Autorise, dans l'hypothèse où l'objet du budget annexe régional FMPE ne pourrait pas évoluer, la répartition d'une partie de l'excédent de ce budget au prorata des dépenses engagées par chaque CDG pour l'organisation de la CRET,
- Autorise le Président du Centre de Gestion à signer tout acte administratif nécessaire à la mise en œuvre de cette conférence.

**COOPERATION DES CENTRES DE GESTION – MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE –
CONVENTION ENTRE LES CDG 76 et 61 - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Donne son accord à la prise en charge des Médiations Préalables Obligatoires (MPO) faisant l'objet d'une convention entre les collectivités et établissements publics de l'Orne et le CDG 61,
- Approuve les termes de la convention de partenariat entre le CDG 76 et le CDG 61 pour les missions de « Conseil et assistance statutaire », « Référént déontologue et laïcité », « Référént signalement », « Conseil et assistance chômage » et « Médiation Préalable Obligatoire »,
- Autorise le Président à signer la convention, à intervenir et à engager toutes démarches utiles à la mise en œuvre de la mission « Médiation Préalable Obligatoire » au profit du CDG 61.



**COOPERATION DES CENTRES DE GESTION – CYBERSECURITE – DISPOSITIF FRANCE RELANCE
– CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET DE L'ANSSI - AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Engage le CDG76 dans le volet cyber sécurité de « France Relance », afin de bénéficier de l'expertise de l'ANSSI et des subventions du plan, au profit des collectivités affiliées, grâce à sa candidature en tant qu'établissement départemental mutualisant,
- Autorise le Président à présenter la candidature du CDG 76 à l'appui de celle du CDG14,
- Autorise le Président à engager la communication et les démarches nécessaires auprès des collectivités affiliées dès lors que l'ANSSI et/ou le Gouvernement auront retenu la candidature du CDG 76,
- Autorise le Président à solliciter les co-financeurs mentionnés dans le rapport préparatoire à hauteur de 30% du projet définitif établi sur 3 années.

IV. MISSIONS OBLIGATOIRES

**MISSION OBLIGATOIRE – MARCHE D'ASSURANCES STATUTAIRES – SIGNATURES -
AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer le marché d'assurances statutaires pour la période 2023/2026, avec la société CNP/SOFAXIS – 4, place Raoul Dautry 75716 PARIS CEDEX 15, dont les caractéristiques sont mentionnées au sein du contrat.

V. FONCTIONNEMENT INTERNE

**FONCTIONNEMENT INTERNE – ORGANIGRAMME DES SERVICES – MODIFICATIONS -
AUTORISATION**

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Autorise la modification de l'intitulé du poste de Chargé de mission « Coordination Régionale des Centres de Gestion Normands » en « Consultant / auditeur en organisation »,
- Autorise la mise à jour de l'organigramme de la Direction Générale des Services,



- Autorise la requalification du poste d'assistante du « Secteur Juridique et Instances Médicalisées », en poste d'assistante de pôle « Assistance Statutaire »,
- Prend acte de la modification par le Président de ses Lignes Directrices de Gestion en matière d'avancement de grade et de l'avis favorable donné sur celle-ci par le Comité Technique de Service lors de sa réunion du 17 juin 2022, modification consistant à permettre, quand cela est possible et lorsque les circonstances se présentent, une nomination supplémentaire dans les grades de catégories B et A, au profit d'un agent en fin de parcours professionnel,
- Autorise la création et la suppression au tableau des effectifs du personnel, les grades correspondant aux avancements de grades susceptibles d'être prononcés par le Président au titre de l'année 2022 et détaillés dans le présent rapport, à savoir :
 - ✓ Un poste au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe
 - ✓ Deux postes au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe
 - ✓ Trois postes au grade de Rédacteur Principal de 1ère classe

FONCTIONNEMENT INTERNE – RAPPORT D'ACTIVITES DES SERVICES POUR L'ANNEE 2021 - PRESENTATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Adopte le rapport d'activités des services pour l'année 2021,
- Autorise la diffusion de la synthèse à l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion.

FONCTIONNEMENT INTERNE – PERSONNEL DU CENTRE DE GESTION – PLAN DE FORMATION 2022 - PRESENTATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide, au titre du plan de formation 2022 :

- De retenir les axes prioritaires suivants :
 - Axe 1 : Organisation et gestion des ressources
 - Axe 2 : Social, santé publique
 - Axe 3 : Citoyenneté, éducation, culture et sport
 - Axe 4 : Aménagement et développement durable des territoires
 - Axe 5 : Services techniques et environnementaux
 - Axe 6 : Sécurité
 - Axe 7 : Compétences transverses
 - Axe 8 : Labellisation



- De valider le plan de formation 2022 annexé au rapport préparatoire,
- D'autoriser le Président à engager les démarches nécessaires, en particulier avec la délégation de Normandie du CNFPT, afin de mettre en œuvre le plan de formation 2022.

FONCTIONNEMENT INTERNE – COMPTABILITE ANALYTIQUE 2021 - PRESENTATION

Le Conseil d'Administration prend acte de la présentation analytique des comptes.

FONCTIONNEMENT INTERNE – COMMANDE PUBLIQUE – PROCEDURES INTERNES DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE – REGLEMENT - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le règlement interne de la commande publique.

* * *

Monsieur WEISS précise aux membres de l'assemblée que la prochaine séance du Conseil d'Administration est prévue le vendredi 30 septembre 2022 à 14h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Le Président,
Jean-Claude WEISS